



libre² N°5

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE LIBÉRALES

LE DROIT À L'IMAGE
Attention aux clichés !

**FOCUSSUR
LES JML**

**NOS OJ
& LEURS PROJETS**

ZOOM SUR LA CCOJ

FOLLOW

L'édito DU PRÉSIDENT



Chère amie, Cher ami,

Ces derniers mois, nos Organisations de Jeunesse se sont beaucoup investies dans la rédaction de leur plan quadriennal, en menant notamment une réflexion approfondie sur leur fonctionnement et leurs activités. A ce titre, je tiens à saluer le travail effectué par nos associations lors des dernières années écoulées. De nombreuses actions ont ainsi vu le jour grâce au personnel et aux volontaires de chaque organisation. Ces plans quadriennaux doivent désormais servir d'opportunité pour initier de nouveaux projets et répondre aux défis auxquels les jeunes sont confrontés aujourd'hui.

Jeunes & Libres, de son côté, a également mené dernièrement une réflexion interne avec toute son équipe, en coordination avec toutes ses Organisations de Jeunesse. Nous souhaitons partir de ce travail pour améliorer encore la qualité des services fournis.

Pour les années à venir, nous entendons renforcer davantage la coordination entre nos associations et ainsi mettre en place une plate-forme de partage d'expériences et de bonnes pratiques. Nous avons la chance de compter en notre sein des organisations aussi diverses que variées : nous devons nous servir de cette pluralité pour enrichir la dynamique de groupe !

Au nom de toute l'équipe de Jeunes & Libres, je vous remercie encore pour votre soutien dans le développement de notre Fédération !

A très bientôt,

Gautier Calomne
Président

LA CITATION DU TRIMESTRE...

J'AI VOULU,
J'ÉVALUE,
j'évolue!

Vincent Bertholet, Inspecteur
Fédération Wallonie-Bruxelles.

Jeunes & Libres asbl est une
Fédération d'Organisations
de Jeunesse reconnue par la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Dans ce numéro...

- | | |
|--|--|
| <p>3 La Besace
<i>Vitrine de l'Artisan</i></p> <p>4 Délipro Jeunesse
<i>Mots Croisés & Stages</i></p> <p>5 Fédération des Étudiants Libéraux
<i>Plan Q 2.0</i></p> <p>6 Jeunes & Libres
<i>- Zoom sur ... La CCOJ</i>
<i>- Savez vous que ... Le droit à l'image</i></p> | <p><i>- News du secteur</i></p> <p><i>- Focus sur... les JML</i></p> <p><i>- 1er Mai en Fête! Édition 2016</i></p> <p>13 Jeunes MR
<i>15 ans !</i></p> <p>14 ReForm
<i>L'apprentissage des langues étrangères</i></p> <p>15 Sida'SOS
<i>Get Tested 2016</i></p> <p>16 Agenda</p> |
|--|--|

Si vous voulez contacter l'équipe de Jeunes & Libres

- **Gautier Calomne - Président**
info@jeunesetlibres.be
- **Kathleen Delvoye - Administrateur délégué**
kathleen@jeunesetlibres.be
- **Céline Ait-Ahmed - Détachée pédagogique**
celine@jeunesetlibres.be
- **Zoé Delecluse - Infographiste**
zoe@jeunesetlibres.be
- **Jonathan Pfund - Chargé de communication**
jonathan@jeunesetlibres.be



11ème édition de La Vitrine de l'Artisan : Focus sur la formation des jeunes aux métiers artisanaux

Le concours national *La Vitrine de l'Artisan*, qui fêtait l'année passée ses 10 ans, entend mettre en évidence la qualité des artisans qui composent notre pays. Mise en lumière d'hommes et de femmes passionnés, d'un travail de qualité, reconnaissance d'un secteur et de ses savoir-faire, valorisation des formations... autant d'objectifs qui ont évolué de manière positive au fil des années et qui aident à porter un nouveau regard positif sur le secteur.



Les artisans sont sélectionnés au concours pour le gage de qualité qu'ils représentent au niveau de l'originalité et de la qualité de leur produit, de leur parcours, de la gestion et du marketing mis en place pour se faire connaître.

A travers ces « ambassadeurs », nous souhaitons mettre encore plus l'accent sur le modèle qu'ils peuvent représenter pour les jeunes et sur l'importance pour ces derniers de se former aux métiers artisanaux, contribuant ainsi à la continuité et à la qualité d'un secteur.

Les métiers artisanaux, en manque de reconnaissance auprès des jeunes ?

Le secteur est encore dévalorisé aux yeux de nombreux élèves et parents. Il faut changer les mentalités et les idées reçues qui font que l'artisanat est souvent considéré comme une voie à suivre par défaut. Or, trop de jeunes ne sont pas orientés vers les filières professionnelles qui pourraient pourtant leur garantir un emploi. Suivons l'exemple de nos voisins français, où l'artisanat est un vecteur d'emplois important !

Depuis sa création, le concours *La Vitrine de l'Artisan* voit petit à petit les mentalités évoluer vers une meilleure reconnaissance de ces métiers qui allient savoir-faire, tradition et modernité. Les filières de formation tendent aussi à dépoussiérer leur image en cherchant à toujours être à la pointe du progrès et à répondre aux besoins.

Des jeunes, exemples pour d'autres jeunes ?

L'objectif de cette 11ème édition est de mettre en valeur des jeunes qui ont choisi de s'orienter dans ces filières de formation artisanales, qui recherchent la qualité et dont l'image va pouvoir servir de moteur pour d'autres jeunes. Ces jeunes seront aussi mis en évidence pour la continuité qu'ils assurent dans la transmission de savoir-faire artisanal. Les jeunes artisans de demain ont également un rôle à jouer dans la reconnaissance générale de l'artisanat belge.

Concours de l'Apprenti 2016

Tu as moins de 25 ans et tu te formes ou t'es formé grâce à un lien

contractuel ou de formation, rémunéré ou non, auprès d'un artisan (que tu sois ouvrier, stagiaire, apprenti, compagnon...)? Fais-nous part de ton témoignage et fais-nous découvrir ton parcours et tes motivations. Ton parcours servira d'exemple pour d'autres jeunes.

De plus, ce partage te permettra peut-être de remporter un chèque d'une valeur de 1000€ !

Intéressé ?

Télécharge et remplis le formulaire d'inscription avant le 31 mars via le site www.lavitrinedelartisan.com et deviens peut-être l'Apprenti 2016 !

Le concours Artisan 2016

A côté de ce volet spécial Apprenti, *La Vitrine de l'Artisan* continue son concours classique.

Vous êtes artisan ? Remplissez le formulaire téléchargeable sur notre site www.lavitrinedelartisan.com, met-

tez votre travail en valeur et tentez de faire partie des 10 lauréats « ambassadeurs » de l'artisanat belge 2016.

Différents prix sont à gagner, dont cette année une mention spéciale coup de cœur pour un jeune artisan de moins de 30 ans qui aura osé se lancer !

Premier prix, Artisan 2016 : 3000€

Prix du public : 1000€

Prix coup de cœur : 1000€

Informations complètes sur : www.lavitrinedelartisan.com

www.besace.be



Mots Croisés : Le support des journalistes en herbe



Il est tout frais, il est tout beau, le *Mots Croisés* nouvelle mouture. Trois écoles ont croisé leurs plumes pour réaliser ce support consacré à la thématique du harcèlement.

Eduquer aux médias, c'est apprendre à décoder, à exercer son sens critique.

La production de supports permet d'appréhender les facettes du métier, l'envers du décor, et surtout les différentes techniques.

Ce numéro est écrit par trois classes, deux de secondaire et une de maternelle. Le projet intègre une animation sur la presse et les nouveaux médias, abordant la crise du journalisme et les formes alternatives comme le slow journalisme. La visite en classe de journalistes est un moment fort du projet. Les élèves ont l'occasion de questionner les professionnels sur leur vécu, sur les aspects émotionnels liés à l'actualité, les difficultés et contraintes pratiques. Développer chez les jeunes la capacité à poser un regard critique sur les médias, à comprendre les ramifications culturelles, politiques, commerciales et sociales de ces outils de communication : autant d'aptitudes qui font partie et découlent du projet.

Enquêtes de terrain, photos, interviews, rencontres, sondages : élèves et enseignants ont joué le jeu professionnellement, d'autant qu'ils ont retenu pour ce numéro une thématique qui leur parlait : le harcèlement, dans les médias virtuels aussi.

Une édition joliment bouclée !

Drôle de sciences

Parce que la science peut être un jeu d'enfant, Délipro Jeunesse organisait pendant le congé de carnaval un stage « Drôle de science ».

Au programme : explosions de rire, bouillonnements d'impatience, crépitements d'idées.

Les apprentis chimistes, âgés de 3 à 14 ans, ont testé, expérimenté et manipulé la matière. Apprendre en s'amusant, c'est profiter du jeu et du plaisir pour acquérir des savoirs et les transposer en connaissances.

Et pour que l'émulsion prenne, les participants ont pu profiter des compétences d'une animatrice en massage pour enfants. Une façon d'encourager la cohésion du groupe par le toucher respectueux et calmant.

Quelle expérience !

Délipro
Jeunesse.be
www.deliprojeunesse.be



Plan Q 2.0 – Le logement des étudiants

L'un des aspects de l'épanouissement universitaire est sans aucun doute la qualité de la vie en kot. Outre l'augmentation des bourses pour les étudiants internes et le développement des partenariats public-privé, il est important de continuer à œuvrer pour une meilleure qualité au sein des logements universitaires. La Fédération des étudiants libéraux (FEL) a donc profité de son manifeste pour un enseignement de qualité (Plan Q) pour faire quelques propositions en la matière...

Adapter les baux aux réalités des étudiants

A chaque fin d'année académique et tant que leurs études ne sont pas derrière eux, les étudiants koteurs doivent relancer des investigations pour se trouver un logement. Pour faciliter la vie de ces étudiants, la Fédération des Étudiants Libéraux propose **un droit de renouvellement du bail à l'échéance**. Cette mesure permettrait aux étudiants koteurs de bénéficier d'une priorité sur le logement qu'ils occupaient jusqu'alors.

Idealement, cette mesure de protection pourrait être complétée par une amélioration des possibilités de sous-location notamment pour les étudiants bénéficiant d'un séjour Erasmus ou d'un stage à l'étranger. Il pourrait y avoir un système d'échange entre les Erasmus In et Out afin d'éviter des problèmes importants de logement et faciliter le séjour des étudiants étrangers.

La création d'un tel réseau amènerait une certaine sécurité dans la recherche de logement. Sachant que la plupart des contrats sont conclus pour 10 ou 12 mois, il s'agit selon nous d'un changement non négligeable.

La responsabilité dans le cas d'une sous-location est évidemment laissée à l'appréciation du propriétaire.

Enfin, nous proposons une suppression de la taxe communale sur les résidences secondaires des étudiants koteurs. Pourquoi piocher une fois de plus dans le budget de ces étudiants ?

Généraliser les services d'aides juridiques par et pour les étudiants

Les droits en matière de logement étudiant peuvent s'avérer difficiles à appréhender pour les jeunes. Pourtant, ceux-ci ont été mis sur pied afin de protéger les koteurs des logements insalubres, des vices cachés et autres pièges.

Nous préconisons donc la **mise en place d'un service d'aide juridique « par et pour les étudiants »**, reconnu et soutenu par les établissements académiques.



L'objectif de cette plateforme serait de venir en aide aux étudiants dans le besoin que ce soit au niveau de leurs recherches de logement ou autre. Un tel exemple existe déjà à l'ULB avec l'asbl Quid. La généralisation d'une telle initiative doit être encouragée et étendue aux autres campus.

Cette organisation d'étudiants est évidemment mise en place exclusivement pour la représentation des étudiants.

L'une des prérogatives de ce service d'aide juridique serait de développer un label de qualité sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enfin, nous proposons la mise en place d'un code éthique bilatéral avant l'expression des engagements afin de protéger d'une part l'étudiant koteur et le cas échéant, le propriétaire.

Pour en savoir plus sur nos propositions, rendez-vous sur www.plan-q.be

www.etudiantsliberaux.be



CCOJ

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

A quoi ça sert ?

La Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ) est le lieu de parole où les Organisations de Jeunesse (OJ) s'expriment sur le secteur de la Jeunesse. La CCOJ donne des avis aux pouvoirs publics sur tout ce qui concerne le Secteur de la Jeunesse.

Cette commission a pour mission d'émettre des avis, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, sur la reconnaissance et le retrait de reconnaissance des Organisations de Jeunesse et Groupements de jeunesse ainsi que de formuler des avis et propositions sur toute question relative à la promotion des OJ et leur public.

Elle se réunit au moins six fois par an et organise une fois par an une réunion avec toutes les Organisations de Jeunesse ;

Elle prend ses décisions à la majorité simple des votes émis par les membres présents, une note de minorité peut être jointe à ses avis et ses propositions.

Origine

En 2004, l'adoption du décret modifiant celui du 20 juin 1980 relatif à la reconnaissance et au subventionnement des Organisations de Jeunesse a permis de concrétiser la volonté de dissocier la mission de consultation et d'avis sur les enjeux sectoriels et celle relative aux questions liées à la jeunesse en général. En effet, ce nouveau décret crée, auprès du Gouvernement de la Communauté française, une Commission Consultative des Organisations de Jeunesse qui a été installée en novembre 2005. Le décret de 2009* n'a pas apporté de modification quant à la CCOJ.

Composition

La Commission est composée principalement de représentants désignés par les fédérations d'Organisations de Jeunesse reconnues. Y siègent également des représentants d'OJ non membres de fédérations reconnues ainsi que trois experts désignés par le Gouvernement en raison de leur compétence en matière de politique de la jeunesse. En outre, des représentants de l'administration et de l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles y siègent en tant qu'« invités ».

Les sous-commissions

Le gouvernement, sur proposition de la CCOJ, fixe les sous-commissions (permanentes). Il n'est pas obligatoire d'être membre de la CCOJ pour siéger en sous-commission. Retrouvez ci-contre la liste des sous-commissions avec le nombre de représentants que compte notre Fédération dans chacune d'elles.

Les groupes de travail

Outre les sous-commissions, dont le fonctionnement et la composition sont régis par le décret de 2009, des groupes de travail peuvent également être constitués afin de traiter, en sous-groupes, de thématiques particulières liées à l'actualité.

Sources :

- Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de la Jeunesse.
- *Décret fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse.

POLITIQUE LOCALE DE JEUNESSE

(1 représentant J&L)

Missions : Donner des avis et réfléchir sur la collaboration entre les OJ et les CJ et valider les projets OJ-CJ.

Enjeux : Donner sa place au volontariat dans l'accueil extrascolaire (école de devoirs, etc.).
Essayer de concilier des visions de la jeunesse qui sont différentes : consommateurs de services/acteur de son animation.

ENFANCE

(2 représentants J&L)

Missions : Donner des avis et réfléchir à des projets permettant la valorisation et le développement de pratiques liées à l'enfance au sein des OJ

Enjeux : Assurer la veille parlementaire par rapport aux Décrets liés à l'enfance.

FORMATION

(1 représentant J&L)

Missions : Donner des avis et réfléchir sur la formation des professionnels et des volontaires au sein des OJ.

Enjeux : Parler des brevets d'animateurs, de la formation continue et de la valorisation des acquis de l'expérience (traduire en diplôme des compétences apprises par la pratique)

Elle assure la veille parlementaire par rapport aux Décrets liés à la Formation.

Elle répartit l'enveloppe budgétaire.

Les sous-commissions de la CCOJ

EMPLOI

(2 représentants J&L)

Missions : Donner des avis et réfléchir sur l'emploi dans les OJ.

Enjeux : Suivi et mise en œuvre des accords obtenus. Négociation et répartition du nombre d'emplois dans les OJ et des postes de détaché(e) pédagogique.

ACTION DE SENSIBILISATION À LA PARTICIPATION CITOYENNE, À LA DÉMOCRATIE ET À LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME

(2 représentants J&L - réservé aux Jeunes MR)

Missions : Donner des avis et réfléchir sur l'engagement citoyen des jeunes dans la société.

Enjeux : Sous-commission créée en lien direct avec la création du dispositif particulier visant à lutter contre l'extrême droite.

Elle sert à vérifier et coordonner les actions réalisées pour lutter contre l'extrême droite.

Savez-vous que...

LE DROIT A L'IMAGE

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET DROIT À L'IMAGE: ATTENTION AUX CLICHÉS !

Lors d'un stage d'été, d'un spectacle d'enfants... bien souvent l'appareil photo ou le smartphone est de sortie pour immortaliser l'instant. Néanmoins, on aurait tendance à oublier que les individus qui apparaissent sur ces clichés ont des droits quant à l'utilisation et la diffusion de ces images. Dans ce Libre², nous faisons le point sur le sujet et livrons quelques conseils en la matière.

Aspects théoriques

La loi "vie privée" prévoit notamment :

- **le droit à l'information.** La personne concernée doit être informée du fait que ses données seront traitées et être informée des motifs de ce traitement ;
- **le droit de poser des questions.** La personne concernée peut demander si le responsable du traitement est en possession de données la concernant. Ce responsable est alors tenu de communiquer de quelles données il dispose au sujet de cette personne concernée et pour quelles raisons. De quel type de données s'agit-il et qui recevra ces données ;
- **le droit d'accès.** Cela signifie que la personne concernée peut à tout moment prendre connaissance de ses données. Il importe toutefois de savoir que le responsable du traitement doit confirmer à cette personne (par lettre et même par téléphone) qu'il est en possession de certaines données la concernant. Il doit également préciser de quelles données il s'agit ;
- **le droit d'opposition.** La personne peut à tout moment s'opposer à l'utilisation de ses données, à condition toutefois d'avoir des motifs sérieux de le faire.

Le "droit à l'image" est quant à lui le droit dont dispose chaque individu d'autoriser ou de refuser la reproduction de son image.

L'autorisation de la personne représentée peut être verbale ou écrite. L'écrit constitue toutefois la meilleure garantie pour celui qui entend utiliser l'image.

Concernant la prise de photos et de vidéos ainsi que la publication de celles-ci, il convient donc de tenir compte de l'ensemble de la législation qui s'applique en la matière, à savoir la loi "vie privée" et le "droit à l'image".

Cas pratiques

En pratique, le principe de base à respecter est qu'il faut demander le consentement de la personne que vous souhaitez photographier ou filmer. Si par après, vous souhaitez publier ces images, il vous faudra à nouveau lui demander son consentement. Un mineur sans capacité de discernement (moins de 12 ans) ne peut pas donner lui-même son consentement. Dans ce cas, ce sont les parents qui doivent le faire. Pour un mineur disposant de la capacité de discernement (de 12 à 14 ans), le consentement doit être donné non seulement par les parents, mais aussi par le mineur.

QUELQUES CAS PRATIQUES



Photo d'un mandataire politique lors d'un débat, diffusée ensuite sur Facebook

> Pas besoin d'autorisation pour la prise de la photo car dans l'exercice de ses fonctions. Pas non plus pour la diffusion, car au nom du droit à l'information.

Filmer l'atelier "danse d'enfants" de 4 à 9 ans lors d'un stage et partager ensuite la vidéo sur Facebook

> L'autorisation des parents est obligatoire pour la prise et la publication de la vidéo.



Photo d'un enfant de 13 ans lors d'un spectacle, publiée ensuite dans un magazine

> L'autorisation des parents ainsi que de l'enfant pour la prise de la photo et pour la publication est obligatoire !

Photo plan large de la Grand Place de Bruxelles avec quelques personnes dessus

> Pas besoin du consentement pour prendre la photo (exception car cas de foule) mais bien pour la diffusion.





QUELQUES NEWS DU SECTEUR

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATION DE JEUNESSE (CCOJ) SE CHERCHE UN(E) PRÉSIDENT(E)

En novembre 2015, la Présidente de la CCOJ démissionnait faute de temps pour assumer correctement son mandat. Le Vice-Président a assuré l'intérim. En effet, le ROI de la CCOJ prévoit que la vice-Présidence peut assurer la Présidence maximum deux réunions, le temps d'organiser des élections.

Il est inquiétant de constater qu'à ce jour aucun candidat ne s'est manifesté alors que nous nous dirigeons vers des échéances importantes pour le secteur telles que les agréments quadriennaux. Un groupe de travail de travail spécifique

« Présidence » a été mis en place et nous espérons pouvoir vous annoncer dans notre prochain numéro le nom de celle ou celui qui occupera ce poste.

SOUTIEN AUX PROJETS JEUNES

C'est un programme de subventions, proposé aux jeunes et aux animateurs, qui encourage la participation active à la vie collective, à la culture et à la citoyenneté.

Les différentes dates de rentrée des dossiers : le 15 janvier, le 15 mars, le 15 juin et le 15 septembre.

La circulaire « Soutiens aux projets jeunes » qui est entrée en application le 1er juillet 2007 fait aujourd'hui l'objet d'une évaluation. Jeunes et Libres y participe activement et reviendra vers vous dès que cette évaluation sera finalisée. Si vous avez des remarques ou suggestions à ce propos, merci de prendre contact avec Céline : celine@jeunesetlibres.be

UNE PROPOSITION DE RÉPARTITION DE BUDGET SUR LA TABLE DE LA MINISTRE

La ministre de la Jeunesse a décidé d'accorder un budget de 295 000€ pour soutenir les Organisations de Jeunesse existantes. Suite à cette décision, la CCOJ a rendu, le 20 janvier 2016, sur base du poids fédératif, un avis unanime concernant la répartition de ce budget. Il en ressort que Jeunes et Libres obtiendrait deux sauts de classe. Toutefois, à l'heure où nous écrivons ces lignes, aucune confirmation ne nous est parvenue du Cabinet de la Ministre.

EN CONCLUSION...

Afin d'éviter tout risque éventuel, il est donc préférable de demander préalablement le consentement par écrit. Cela peut se faire par exemple au moyen d'un formulaire, adjacent à l'inscription à un stage de vacances, qui contiendrait une clause stipulant que des photos ciblées ou non ciblées pourront être prises. Idéalement, prévoyez également un récapitulatif des droits qu'octroie la loi "vie privée". Les droits à l'image et à la vie privée ne sont pas à prendre à la légère et nécessitent une attention particulière !

FORMATION

LA RÉDACTION DES PLANS QUADRIENNAUX

Le 8 janvier, *Catherine Stilmant*, Inspectrice référente OJ à la Fédération Wallonie-Bruxelles, est venue donner à nos Organisations de Jeunesse des conseils pour la rédaction de leurs plans quadriennaux (P4).

L'échange entre nos OJ et l'inspection fut très constructif pour chacun. Nos OJ ont eu l'occasion de pointer les difficultés ou les incohérences auxquelles elles sont parfois confrontées lors de la rédaction de leur P4. L'inspection a pour sa part rappelé les immanquables devant figurer dans tout plan quadriennal et délivré quelques conseils précieux en la matière.

Chacune de nos OJ a pu poser ensuite des questions plus spécifiques à leur dossier. Nous sommes ravis de constater que toutes ont obtenu les éclaircissements souhaités.

La formation, organisée par notre fédération, s'est terminée sur une belle citation de l'inspectrice, citant un de ses collègues de l'inspection, *Vincent Bertholet*, « J'ai voulu, j'évalue, j'évolue ». L'occasion de rappeler que ces plans quadriennaux doivent servir de tremplin vers le futur et permettre aux OJ de réfléchir à de nouveaux projets à destination des jeunes.

Focus sur ... LES JEUNES MUTUALISTES LIBÉRAUX

PRÉSENTATION DE L'OJ

Fondée en 1964, l'asbl *Jeunes Mutualistes Libéraux* est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui propose divers types d'activités en Belgique et à l'étranger.

Cheval de bataille : l'intégration des jeunes.

Thèmes prioritaires : prévention santé, éducation, culture, personne handicapée et développement personnel.

Public cible : des tous petits (quelques mois) aux jeunes de 35 ans.

Le petit + des JML : les JML sont orientés vers un large public et sont actifs dans de nombreux domaines avec une expérience de plusieurs décennies.

ACTIVITÉS

Des séjours sont organisés par et pour les jeunes en été et en hiver. Ces séjours sont proposés en individuel, aux groupes et aux familles. Les JML donnent aussi la possibilité de suivre des formations pour devenir animateur de jeunesse.

En outre, des campagnes de sensibilisation à la santé sont également au programme de leurs activités ainsi que des séjours pour jeunes présentant un handicap moteur ou mental. Ces séjours, où les jeunes peuvent venir accompagnés de leurs parents ainsi que de leurs frères et sœurs offrent un moment de répit aux familles des jeunes à mobilité réduite.

Les JML proposent aussi d'autres services aux familles : garde d'enfants malades, assistance scolaire,...

Enfin, les JML publient des revues d'informations (notamment

« Tu quittes l'école ») et un périodique trimestriel (le Carton).

La liste des principales activités déployées par les JML comprend :

- Formation animateur;
- Séjours – Stages;
- Vacances à l'étranger;
- Vacances pour enfants handicapés & leurs familles (Répit et activités pendant la semaine);
- Garde d'enfants malades;
- Petit-déjeuner sain;
- Assistance scolaire;
- Ateliers thématiques.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.JMLIB.BE

*Jeunes Mutualistes
Libéraux*

Rue de Livourne, 25
1050 Bruxelles

Tél. 02/537.19.03
Fax : 02/ 534.98.00

info@jmlib.be
www.jmlib.be





Rencontre avec Pierre Escojido, directeur des JML

Peux-tu me décrire en quelques mots les contours de la fonction de directeur au sein des JML ?

Je travaille depuis de nombreuses années pour les JML. Après être arrivé un peu par hasard au sein de cette OJ, j'ai progressivement pris de plus amples responsabilités jusqu'à devenir directeur. En tant que directeur, j'insiste

beaucoup sur le travail en équipe et j'entends un maximum faire passer à celle-ci la philosophie libérale. Je sais être plus rigoureux par moments, notamment en ce qui concerne la gestion administrative de l'organisation. D'autre part, ma porte reste toujours ouverte pour chacun.



Pourquoi t'es-tu investi au sein des JML ?

Mon engagement remonte à très longtemps. Ce qui me motive aujourd'hui est de sans cesse relever de nouveaux défis. Par ailleurs, plusieurs de nos activités me tiennent particulièrement à cœur, comme les vacances répit.

Quelles sont les difficultés auxquelles ton OJ est confrontée au quotidien ?

La principale difficulté à laquelle nous sommes confrontés est le changement de rythme. Certaines périodes sont très chargées, comme les vacances scolaires. Nous avons donc par moments des périodes intenses pour lesquelles la gestion d'équipe est très importante. En outre, la concurrence est également une difficulté importante. Nous faisons aujourd'hui face à une multiplication d'offres de séjours émanant notamment des opérateurs privés.

Quel est le principal atout des JML pour former des jeunes CRACS ?

La nouvelle équipe que nous avons mise en place depuis quelques années est, selon moi, l'élément moteur qui nous permet d'offrir une multitude d'activités aux jeunes. Notre personnel est formé pour répondre aux demandes.

Quels sont les principaux défis qui attendent les JML dans le futur ?

Le principal défi sera de continuer à offrir la qualité des services que nous proposons actuellement. J'entends également continuer à développer nos activités. Notre ligne de conduite se dirige vers davantage d'éducation et un focus plus important sur l'écologie. Nous nous adaptions également aux thématiques d'actualité, telle que la problématique des migrants pour laquelle nous nous investirons plus que probablement dans le futur.

Propos recueillis par Jonathan Pfund

Village des Enfants

1^{ER} MAI
EN FÊTE
À JODOIGNE

MR

En collaboration avec

Jeunes
& Libres

Rendez-nous visite à notre stand du 1er mai !

Depuis de nombreuses années notre Fédération participe activement à la fête du 1er mai du Mouvement Réformateur à Jodoigne. Jeunes et Libres mettra en place, pour la 5ème année consécutive, l'espace dédié aux enfants. D'année en année, le village des enfants ne cesse de prendre de l'ampleur. L'année dernière, nous avons ouvert nos portes à pas moins de 210 enfants qui se sont divertis aux activités animées par le personnel de nos OJ membres, des volontaires et notre équipe. Ils ont ainsi pu découvrir quelques nouveautés, telles que l'accrobranche et de nouveaux châteaux gonflables. Cette année encore, nous prévoyons quelques chouettes activités.



Jeunes et Libres s'investit également lors du 1er mai, à travers un stand commun qu'elle occupe avec deux de ses OJ, les Jeunes MR et la FEL. Ce stand est pour nous l'occasion de présenter l'asbl de façon plus générale. Depuis deux ans, la Cheese-box connaît un véritable succès. Elle nous procure des clichés en tout genre des visiteurs de notre stand. L'ambiance est toujours au rendez-vous !

Jeunes MR

Durant ce mois de février 2016, les Jeunes MR célébraient le 15e anniversaire de leur constitution officielle en Association Sans But Lucratif (ASBL). Quinze années d'évolution constante, de militantisme acharné, de libertés en tout genre pour parvenir à ce qu'ils sont aujourd'hui : la 1ère Jeunesse politique en Fédération Wallonie-Bruxelles avec près de 9000 membres et 102 sections locales reconnues! Petit retour en arrière sur quinze années bien chargées de projets.

Février 2001

Sous l'impulsion de leur Président de l'époque, *Pierre PINTE*, les *Jeunes Réformateurs Libéraux (JRL)* se constituent en ASBL. La simplification des structures ainsi que l'adoption de nouveaux statuts unifient la grande famille des jeunes libéraux autour d'instances nationales.

Avril 2002

Lors du changement de nom de la Fédération PRL-FDF-MCC-PFF en Mouvement Réformateur (MR), les Jeunes Réformateurs Libéraux (JRL) changent d'appellation et deviennent *JunioR*. C'est à cette même époque que notre célèbre slogan «N'attends pas qu'on te donne la parole... Prends-la» voit le jour.

Novembre 2004

Fabrice DREZE est élu à la présidence de *JunioR*.

Février 2005

JunioR devient les *Jeunes MR*. Un nouveau logo est créé et ses couleurs rappellent l'unification des trois mouvances MR-FDF-MCC.

Février 2011

Les *Jeunes MR* célèbrent, conjointement avec les *Jong VLD*, les 50 ans d'existence officielle de la jeunesse libérale belge.

Décembre 2009

Les *Jeunes MR* jouent un rôle important dans le repositionnement du *MR* lors du Printemps des Réformes et proposent plusieurs amendements aux nouveaux axes figurant dans la refonte doctrinale du *MR*.

Mars 2009

Les *Jeunes MR* redeviennent un véritable noyau de réflexion au sein du *MR* lors de l'adoption de leur programme pré-électoral *Idées 2.0*, reprenant 49 mesures nouvelles écrites par et pour les jeunes dans sept thématiques différentes.

Octobre 2007

Premier numéro du *PiccoloMR*, le magazine bimestriel des *Jeunes MR*.

Juillet 2007

Gautier CALOMNE est élu à la présidence des *Jeunes MR*.

Décembre 2005

Lancement de notre première campagne de sensibilisation contre le SIDA avec la distribution de milliers de préservatifs floqués *L'AMouR avec toi*, aujourd'hui organisée en partenariat avec *Sida'Sos*.

Février 2013

Lora NIVASSE est élue à la présidence des *Jeunes MR*.

Décembre 2013

Les *Jeunes MR* adoptent le programme *Génération Défi 2.0*, en prélude aux élections de 2014. Ce programme rassemble des propositions concrètes relatives à plusieurs thématiques régionales, fédérales et européennes, dont notamment les mesures en rapport avec la législation en matière de drogues douces qui ont été largement reprises dans la presse.

Depuis Janvier 2015

Mathieu BIHET est élu à la présidence des *Jeunes MR*.

www.jeunesmr.be

Des mandataires MR arborant fièrement nos couleurs

Vous l'avez sans doute remarqué : tout le mois de février, de nombreux mandataires MR arboraient fièrement un badge aux couleurs de nos 15 ans. Un honneur pour nous et la preuve que notre dynamisme ainsi que notre impertinence sont devenus des forces pour notre OJ. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'être reconnu par le Mouvement Réformateur comme étant un moteur d'idées et un organe qui bouscule les tabous et les idées reçues. Merci à eux !



L'apprentissage des langues étrangères au service de la citoyenneté européenne

À l'heure de l'Europe, beaucoup de gens sont conscients de l'importance des langues pour les voyages, le commerce international, les échanges socio-culturels, etc... La libre circulation des biens et des personnes au sein de l'UE suscite un besoin évident de communication entre les peuples. Mais comment la connaissance des langues peut-elle aussi aider les jeunes à devenir des CRACS (citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires) ?

Apprendre une langue, c'est avant tout découvrir une autre culture et ouvrir les portes d'autres pays car le langage est un puissant vecteur d'identité et de culture. La maîtrise des langues étrangères est un facteur décisif de compréhension entre les peuples et de tolérance entre des communautés différentes. C'est aussi une excellente manière de préparer les nouvelles générations à la société multiculturelle de demain en les aidant à accepter les différences d'une manière raisonnable, informée et tolérante. Par ce biais, la cohésion sociale, la solidarité et la compréhension mutuelle est renforcée. Il est bien sûr important de compléter cet apprentissage par des expériences et des savoirs culturels, par exemple en encourageant les échanges linguistiques.

Le fait d'apprendre d'autres langues aide les jeunes à mieux se rendre compte des richesses de leur propre identité culturelle et de leur langue maternelle par la prise de conscience des différences entre les peuples. En retour, ils peuvent renforcer la diffusion de ce patrimoine original auprès de leurs correspondants.

Connaître d'autres langues peut donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer et par conséquent avoir un rôle actif dans la société en participant à la vie politique et publique. Cela offre aux jeunes la capacité d'interagir de manière efficace et appropriée avec d'autres citoyens du monde. En outre, l'étude des langues étrangères permet de façonner de manière responsable leurs propres destins et celui de la société. Cet apprentissage peut favoriser, par la même occasion, le droit à la liberté d'expression (art. 10 de la convention européenne des droits de l'homme) qui stipule qu'au sein de l'Europe, toute personne a le droit de s'exprimer, de transmettre et de publier dans toute langue, tant que le contenu du message respecte les droits, la vie privée et la dignité d'autrui.



REFORM
Recherche et formation socio-culturelles

Le respect de l'article 11 de cette même constitution qui défend la liberté de réunion et d'association est également concerné. Ce droit permet aux citoyens de se réunir à des fins culturelles, politiques, religieuses et éducatives et se trouve naturellement facilité par un moyen de communication commun.

En fin de compte, le plurilinguisme favorise les échanges et la mobilité internationale, il aide à faire face aux exigences de mouvement et d'adaptation sur le marché du travail et, dans le cadre de l'UE, à tirer parti de la libre circulation des biens et des personnes.

Toutes ces raisons doivent nous pousser à encourager la génération montante dans l'apprentissage des langues étrangères dès le plus jeune âge. La période idéale se situe entre 3 et 10 ans, lorsque l'enfant développe une formidable curiosité, une grande spontanéité et de la souplesse intellectuelle pour imiter, enregistrer et assimiler de nouvelles formes langagières.

Dans ce cadre, l'apprentissage de l'anglais est prépondérant grâce à son caractère 'international'. Toutefois, il ne faut pas négliger les langues 'minoritaires' afin de leur accorder la valeur et l'importance qu'elles méritent !

Malgré l'évolution technologique promise via les traductions robotisées instantanées, rien ne remplacera jamais l'authenticité, la richesse et le plaisir des vrais échanges entre citoyens de cultures différentes.

Relance de la Campagne de sensibilisation aux IST – GET TESTED 2016

A l'occasion de la St-Valentin, **SIDA'SOS relance sa campagne GET TESTED !** Parce que l'amour oui, mais informés et protégés !

Lancée en mars 2014, *GET TESTED* est la **première campagne de sensibilisation nationale** (Flandre, Wallonie et Bruxelles) **sur les infections sexuellement transmissibles (IST)** et destinée à un public jeune. En effet, les IST sont en recrudescence en Belgique et ce, surtout auprès des jeunes de 15 à 30 ans.

Chlamydia, Gonorrhée, HPV, ... Késako ?

Chlamydia, Gonorrhée, HPV, ... Ça ne vous dit rien? Ne vous inquiétez pas : vous êtes loin d'être les seuls ! En effet, la majorité des jeunes et moins jeunes sont mal informés. C'est pourquoi, *SIDA'SOS* apporte depuis plus de 6 ans maintenant des réponses concrètes en terme de prévention auprès d'un public devenu vulnérable : les jeunes entre 15 et 30 ans. En effet, la banalisation du VIH/SIDA et une profonde ignorance des autres IST font de ces jeunes une cible stratégique pour *SIDA'SOS*.

L'objectif principal de cette campagne est d'informer les jeunes sur les IST, les pousser à utiliser le préservatif et les encourager à considérer le test de dépistage pour l'ensemble des IST et pas uniquement pour le VIH/SIDA. En effet, la plupart des IST ne développent pas de symptômes. Puisque celles-ci ne se voient pas, seul un test de dépistage permet de savoir si l'on est infecté ou non.

Une campagne qui a fait ses preuves

Etant donné le succès rencontré par la campagne auprès du public cible *SIDA'SOS* a décidé de la relancer en février 2016 afin d'augmenter davantage l'impact du message de sensibilisation et de le diffuser à un plus grand nombre.

Afin de se protéger des IST et d'endiguer leur recrudescence, la prévention combinée est la meilleure solution.

La prévention combinée, un réflexe à adopter !

La prévention combinée reprend 3 éléments fondamentaux :

- **PROTECTION** : Lors de pratiques sexuelles, il faut se protéger soi-même et son partenaire si on n'a jamais fait de dépistage pour l'ensemble des IST.
- **DEPISTAGE** : Il est important de se faire dépister régulièrement à partir du moment où l'on a des relations sexuelles avec un ou plusieurs partenaire(s).
- **TRAITEMENT** : Afin d'éviter les complications que pourraient entraîner les IST pour lesquelles on a été dépisté et leur transmission à de futurs partenaires, il est primordial de prendre un traitement adéquat prescrit par un médecin.

Si l'on suit ces 3 principes, il sera possible de stopper la recrudescence des IST et même de diminuer leur expansion.

La combinaison du préservatif, d'un dépistage régulier et d'un traitement approprié permet de se protéger efficacement de l'ensemble des IST.

Dépistées à temps, la plupart des IST se soignent

Non-traitées, certaines IST peuvent avoir de graves conséquences : stérilité (Chlamydia, Gonorrhée, Trichomonas), maladies cardiovasculaires (VIH/SIDA, Syphilis, Gonorrhée), divers cancers (HPV, VIH/SIDA, Trichomonas), cirrhose (Hépatites B et C), problèmes neurologiques graves (Syphilis), voire la mort pour certaines d'entre-elles (VIH/SIDA, Hépatites B et C, Syphilis).

Or, la plupart des IST peuvent être traitées si elles sont dépistées à temps : antibiotiques adéquats (Chlamydia, Gonorrhée, Syphilis, Trichomonas), vaccins appropriés (Hépatite B, HPV/Cancer du col de l'utérus) et traitements adaptés pour les autres (VIH/SIDA, Hépatite C, HPV/Condylomes, Herpès génital).

Il est donc important de se faire dépister régulièrement pour les différentes IST afin de les détecter et de les traiter à temps.

Dépistage – L'anus et la gorge trop souvent oubliés !

En ne réalisant qu'un test urinaire ou un frottis vaginal, on peut néanmoins passer à côté de certaines infections sexuellement transmissibles ! En effet, celles-ci se logent également dans l'anus et la gorge en cas de pénétration anale ou de fellation.

Il peut donc être nécessaire de réaliser également un frottis anal et buccal. Concrètement, la campagne sera diffusée de février à juin 2016 via différents médias. Nous tablons sur 2.000.000 citoyens touchés par notre campagne.

Elle sera principalement diffusée et portée par les jeunes volontaires de *Sida'sos*, les pairs éducateurs ainsi que nos partenaires.

Plus d'informations sur le site de la campagne : www.gettested.be

www.sidasos.be

GET TESTED

Les IST envahissent la Belgique...

exæquo



AGENDA

Retrouvez ici quelques uns des nombreux événements organisés par nos Organisations de Jeunesse.

Les autres sont disponibles dans la section "Agenda" de notre site web.

Au plaisir de vous y croiser!

ReForm

QUOI ? Stage «jeux d'antan»

QUAND ? Du 29 mars au 1er avril 2016 (de 9h à 16h) garderie jusque 17h30!

POUR QUI ? 6-16 ans

OÙ ? Rue Ville Basse, 6 - 7830 Silly

INFOS : 068/552033

La Fédération des Étudiants Libéraux

#HIREMEIFYOUCAN

11/04/2016

Besace

QUOI ? La Vitrine de l'Artisan
Concours de mise en valeur des métiers de l'artisanat.
Dernière limite pour rentrer le dossier d'inscription !

QUAND ? 31 mars

POUR QUI ? Artisans et apprentis

OÙ ? Partout en Belgique

INFOS : www.lavitrinedelartisan.com

Les Jeunes MR

QUOI ? Grande conférence libérale avec Maggie De Block

QUAND ? Le 11 avril à 19h

LIEUX ? Avenue de la Toison d'Or 84-86 (salle du Conseil)

INFOS : infos@jeunesmr.be

Sida'SOS

QUOI ? SOLIBUS TOUR - Action de sensibilisation au VIH/SIDA et aux Infections Sexuellement Transmissibles en collaboration avec l'ISC SOLIRACE de Paris

QUAND ? Le dimanche 17 avril 2016 de 10h à 17h

OÙ ? A Flagey

INFOS : Accès libre - Plus d'infos sur www.sidasos.be ou au 02/303.82.14

Délipro Jeunesse

QUOI ? Stage de printemps «La vie d'artiste». Aventure colorée autour de la découverte des grands peintres.

QUAND ? du 29 mars au 1 avril 2016.

OÙ ? Ecole Communale Rue G.Theys, 15 6238 Luttre.

INFOS : 56€/semaine | 071/846212
info@deliprojeunesse.be

Les Jeunes Mutualistes Libéraux

QUOI ? Deviens animateur de centre de vacances!

QUAND ? Premier module à partir du 26 mars 2016 (5 modules en 1 an).

LIEUX ? Dans les régions de Namur et Bruxelles, selon les modules.

POUR QUI ? Tout jeune, de 16 à 21 ans

INFOS ET INSCRIPTION : www.jmlib.be

Jeunes & Libres

QUOI ? Village des enfants

QUAND ? Le dimanche 1er mai 2016 de 10h à 17h

OÙ ? Hall Roi Beaudouin à Jodoigne

INFOS : www.jeunesetlibres.be